

Communiqué de presse

Paris, 18 avril 2019

Assemblée générale mixte du 18 avril 2019

Le groupe Veolia se dote d'une Raison d'être

À l'occasion de l'assemblée générale mixte de ses actionnaires, le groupe Veolia s'est officiellement dotée d'une Raison d'être. Élaborée en concertation avec ses différentes parties prenantes et validée par le Conseil d'Administration, la Raison d'être du Groupe exprime à la fois pourquoi Veolia existe, ce qu'elle fait, et comment, au profit de toutes ses parties prenantes. Fruit de plus de 160 ans d'histoire, cette Raison d'être s'inscrit dans la mission de Veolia, « Ressourcer le Monde ».

La Raison d'être indique le sens fondamental de l'action de Veolia. Elle est à la fois le cap que vise le Groupe, un moyen de montrer l'horizon de son ambition et d'ancrer davantage ses actions dans la durée. La raison d'être de Veolia est portée à la connaissance de toutes ses parties prenantes, - employés, clients, fournisseurs, actionnaires, partenaires, territoires où elle opère, afin qu'elles en connaissent le sens et participent à sa mise en œuvre effective.

Antoine Frérot, Président-directeur général de Veolia, a déclaré : *“À l'heure où beaucoup contestent l'action et l'apport des entreprises à l'ensemble de la société, il me semble nécessaire de rappeler leur utilité, à commencer par celle de Veolia. Plus notre entreprise démontrera qu'elle est au service de l'ensemble de ses parties prenantes, plus elle sera acceptée et reconnue.”* **Il a ajouté :** *“Notre entreprise est prospère parce qu'elle est utile, et non l'inverse. C'est son utilité qui est à l'origine de son attractivité auprès de ses clients, c'est son utilité qui nourrit l'engagement de ses collaborateurs, c'est son utilité qui fonde la fidélité de ses actionnaires, de ses clients et de ses partenaires.”*

Par ailleurs, l'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement, réunie à la Maison de la Mutualité, le jeudi 18 avril 2019, sous la présidence de M. Antoine Frérot, Président-directeur général de la Société, a approuvé l'ensemble des résolutions 1 à 16 qui lui étaient soumises.

Elle a notamment :

- **approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2018 ;**
- **fixé le dividende en numéraire** au titre de l'exercice 2018 à **0,92 euro par action**. Ce dividende sera détaché de l'action le 14 mai 2019 et **mis en paiement à compter du 16 mai 2019 ;**
- **renouvelé les mandats d'administrateur de Mme Maryse Aulagnon, Mme Clara Gaymard et M. Louis Schweitzer** pour une période de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- **renouvelé le mandat de commissaire au compte titulaire de la société KPMG S.A.** pour une durée de six exercices expirant en 2025 à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- **approuvé les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018** à M. Antoine Frérot en raison de son mandat de président-directeur général ;
- **approuvé** les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant **la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables** au président-directeur général **au titre de l'exercice 2019 ;**
- **renouvelé les délégations financières** consenties au conseil d'administration à l'effet de décider, dans le cadre de la mise en place de plans d'actionnariat salarié, d'une augmentation du capital social par

émission d'actions ou de valeurs mobilières réservée aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise d'une part, et d'une augmentation de capital par émission d'actions réservée à des catégories de personnes d'autre part ;

- **autorisé** le conseil d'administration à **procéder à des attributions d'actions de performance** au profit des **membres du personnel salarié du groupe et des mandataires sociaux de la Société**.

À l'issue de cette Assemblée Générale Mixte, le **conseil d'administration** de Veolia Environnement se compose dorénavant de **treize administrateurs**¹ dont deux administrateurs représentant les salariés et cinq administratrices (45,45 %)² :

- M. Antoine Frérot, *Président-directeur général* ;
- M. Louis Schweitzer, *vice-président* ;
- Mme Maryse Aulagnon, *administratrice référente* ;
- M. Jacques Aschenbroich ;
- Caisse des dépôts et consignations, représentée par M. Olivier Mareuse ;
- Mme Isabelle Courville ;
- Mme Clara Gaymard ;
- Mme Marion Guillou ;
- Mme Nathalie Rachou ;
- M. Paolo Scaroni ;
- M. Guillaume Texier ;
- M. Franck Le Roux, *administrateur représentant les salariés* ;
- M. Pavel Páša, *administrateur représentant les salariés*.

Les **quatre comités** du conseil d'administration sont dorénavant composés comme suit :

- **Comité des comptes et de l'audit** : Mme Nathalie Rachou (Présidente), M. Jacques Aschenbroich, Mme Isabelle Courville, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.
- **Comité des nominations** : M. Louis Schweitzer (Président), Mme Maryse Aulagnon et Mme Isabelle Courville.
- **Comité des rémunérations** : Mme Maryse Aulagnon (Présidente), Mme Marion Guillou, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Louis Schweitzer.
- **Comité recherche, innovation et développement durable** : M. Jacques Aschenbroich (Président), Mme Isabelle Courville, Mme Clara Gaymard, Mme Marion Guillou, M. Pavel Páša (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.

Le résultat des votes et l'intégralité de la retransmission de l'assemblée générale mixte sont disponibles sur notre site : <https://www.veolia.com/fr/groupe/finance/actionnaires>

...

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 171 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2018, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 63 millions en assainissement, produit près de 56 millions de mégawattheures et valorisé 49 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 25,91 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Sandrine Guendoul
Tel. + 33 1 85 57 42 16
sandrine.guendoul@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel. + 33 1 85 57 84 76 / 84 80
investor-relations@veolia.com

¹ Mme Homaira Akbari et M. Baudouin Prot n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat d'administrateur.

² Hors administrateurs représentant les salariés en application de l'article L. 225-27-1 du Code de commerce.